



NUMÉRO 21

Dossier /

Après la pluie, le beau temps

À l'ère du climat perçu /
La « ferme des glaces » /
Du climat mesuré au temps prévu

Le Point sur...

Les Cent-Jours et le mythe napoléonien

Derniers instruments
de recherche...

Bressieux / Direction des affaires
générales de la préfecture

Dans et hors les murs...

Le geste citoyen... suite ! /
Parlez-moi d'Archives... cycle 2

La trouvaille de l'archiviste...

Joli mois de mai

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES

isère
LE DÉPARTEMENT

« Dans moins de deux heures, l'on passe du pays le plus riche, dans le terrain le plus ingrat ; du territoire le plus humide et le plus marécageux, dans la plaine la plus sèche ; enfin, du plus haut degré de chaleur, dans les glaciers et les neiges, aussi vieux que les montagnes qui en sont couvertes » ... ainsi François Perrin-Dulac, géographe et grand voyageur, décrivait-il le département de l'Isère en 1806. Quant à Grenoble, « entourée de montagnes couvertes de neige plus de huit mois de l'année, cette ville est effectivement plus froide en hiver et plus chaude en été qu'une contrée située en plaine sous le même degré de latitude. Pendant l'été les feux du soleil répercutés par les rochers, embrasent l'atmosphère (sic), tandis que l'hiver le vent le plus léger, lui apporte du sommet des montagnes, des miasmes glacés qui donnent au froid une intensité extraordinaire ».

En ce début du XIX^e siècle, deux univers mentaux coexistent et pour longtemps encore : celui du climat ressenti, dont on note sur les livres de raison et plus tard dans les agendas familiaux les conséquences visibles sur l'environnement (récoltes tardives, arbres gelés). C'est aussi celui des proverbes transmis par des générations de paysans dont la survie dépendait des caprices du ciel. Et puis apparaît et se développe celui du climat mesuré grâce à des instruments de plus en plus précis, de l'humble trio baromètre-thermomètre-pluviomètre, jusque aux calculateurs les plus puissants et aux images transmises par les satellites. Plus tard, et seulement à une époque très contemporaine, nous aurons connaissance du temps prévu, quitte à maudire la Météo lorsque tout ne se déroule pas selon le scénario annoncé. Et enfin la boucle se referme : aujourd'hui l'utilisation des données météorologiques du passé participe à la connaissance de l'évolution du climat.

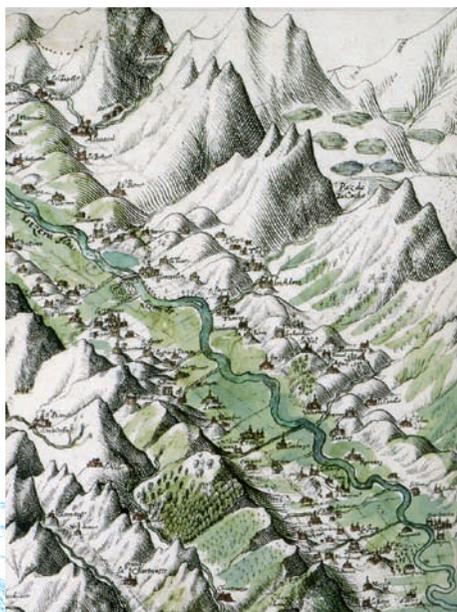
Ce dossier de **Chroniques**, consacré à l'histoire de la météorologie, explique comment ces observations ont été organisées en Isère et quelles traces archivistiques elles ont laissées.

Dans ce numéro, vous découvrirez aussi que le vol de l'Aigle impérial ne fut pas seulement une épopée héroïque et que les Cent jours qui s'écoulèrent entre le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, et sa chute après Waterloo, furent une période très complexe, entre passions politiques, craintes, et attentisme prudent. Une époque étonnante à plus d'un titre. Et comme de coutume, de nouveaux fonds d'archives récemment versés ou déposés et maintenant pourvus d'inventaires sont mis en lumière pour le plus grand bonheur des chercheurs...

Bonne lecture, quel que soit le temps à la saint Médard !

Hélène Viallet, directrice

Après la pluie, le beau temps /



7 Fi 59

Bib_8°5668



Si l'on excepte les observations scientifiques *a posteriori*, portant notamment sur les courbes de croissance des arbres (dendroclimatologie) ou l'évolution des glaciers (glaciologie), l'histoire du climat du Moyen Âge et de l'Époque moderne – périodes antérieures aux observations météorologiques régulières et mesurées – se fonde avant tout sur des sources écrites dominées par le constat visuel, les impressions, l'exceptionnel.

Dans des sociétés encore très agricoles, pétries de la préoccupation des subsistances, la question du climat revêt une importance plus cruciale qu'aujourd'hui, et souvent vitale. Les événements affectant les récoltes – inondations, gelées, sécheresses – sont ainsi les plus fréquemment consignés, quitte à effacer le souvenir du temps ordinaire. Pour approcher des phénomènes de longue durée, ces témoignages directs, événementiels et subjectifs, souvent hétérogènes et discontinus, peuvent être complétés par des documents administratifs, comptables et fiscaux nécessitant une patiente et rigoureuse collecte, une analyse prudente tenant compte de nombreux paramètres historiques, culturels et sociaux. Réputés riches de notations climatiques, **les registres paroissiaux** s'avèrent souvent décevants, limités à leur objet propre. Seule leur étude statistique fine – telle qu'elle a été menée pour Biviers [2J 210], la paroisse Saint-Louis de Grenoble [2J 116] ou Saint-Maximin [2J 205] – permet de relever pics de morta-

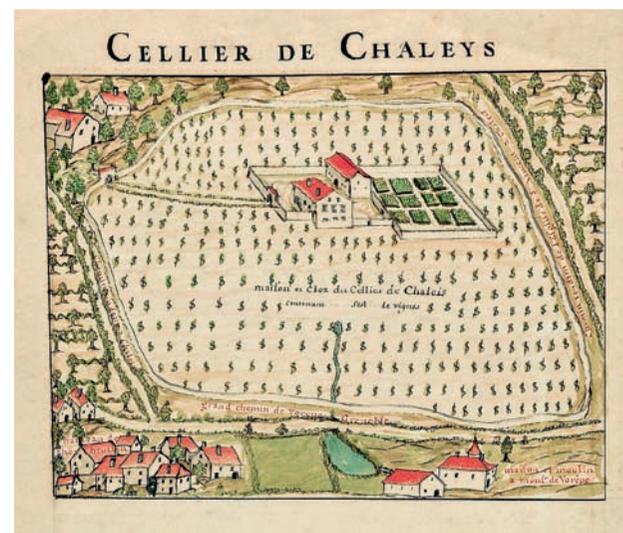
lités et crises démographiques résultant de difficultés économiques (crise de subsistance, hausse du prix du blé), elles-mêmes souvent liées au climat (sécheresse, humidité, froidure). Les actes d'assemblées d'habitants permettent souvent mieux, à Bressieux par exemple, de mesurer, outre la rigueur proverbiale de l'hiver 1709, les dégâts causés par les gelées ou la grêle en 1713, 1733, 1743, 1753, etc. [4E 326/282].

Les livres de raison – à l'origine livres de comptes, accrus au gré des circonstances et des individus de données familiales, de notes personnelles, etc. – sont des sources plus loquaces, regorgeant d'indices ou de récits présentant l'intérêt d'être précisément datés et localisés. Les plus secs et comptables permettent de connaître d'année en année les dates des vendanges ou des moissons. Ainsi trouve-t-on dans le livre de raison de François de Monteynard, seigneur de Marcieu, tenu aux alentours de 1500 [1J 599], le compte des sommes dues à « *seux qui ont porté la vendange de Savel le jour saynt Fransoys* », c'est-à-dire le 4 octobre. Dans son livre de famille tenu de 1705 à 1752 [1J 2196], Jacques Mathieu, châtelain de Laval, consigne des faits plus marquants, aux conséquences souvent néfastes : « [Le] 26 juin 1749 il tumbat si grande quantité de neige sur les montagnes qu'elle prit terre jusqu'aux maisons de Prabert¹ ; tous les bestiaux descendirent des dites montagnes ; celles d'Olles² descendirent partie au Rivier³ et la plus grande partie resterent au Frachinies,

à l'ère du climat perçu

où ils coucherent le 27. Il geslat le mesme soir si fort que la neige portoit les hommes, et le 28 tout remontat à la montaigne. Il y avoit dans la plaine d'Olle un pied de neige. Il mourut huit beste à corne. (...) Le 23 octobre 1749, les chataignes ont gelé sur les chataigniers, lesquels chataignes n'estoient pas meure, de sorte qu'il ne s'en est point ramassés non plus que l'année dernière 1748. » Ces notations concrètes laissent peu de doute sur la réalité du climat observé, et permettent d'avancer les données chiffrées correspondantes. Il faut attendre la seconde moitié du XVIII^e siècle – en 1761 par exemple, l'inventaire après décès de François Bérard, apothicaire à Grenoble, mentionne un « baromettre et un termomettre » [13 B 598] – pour que des particuliers disposent d'instruments de mesure. Les relevés quotidiens deviennent dans certains milieux une habitude, qui nourrit des écrits plus récents. Dans ses *Mémoires (1794-1854)*, Grégoire Anselme Perrin, arpenteur des Ponts-et-Chaussées originaire de Nantes-en-Ratier, mêle ainsi notations agricoles et mesures exactes. En 1822, relève-t-il, les premiers épis sont sortis le 22 mars et, bien qu'à 4 h du matin le 4 avril, « le thermomètre de Réaumur marquait (...) 4° 1/5 au-dessous de la glace » (un peu moins de -5°C), la moisson a extraordinairement débuté le 25 juin, pour se terminer dès le 15 juillet. Elle s'est faite « sous des chaleurs excessives » : « le thermomètre s'est élevé à trois heures de l'après-midi, exposé au soleil, à 36° [Re] » (soit 45°C) [1J 1462].

Comme le suggèrent ces textes, l'étude historique du climat s'appuie en partie sur la phénologie, c'est-à-dire la connaissance des dates de fructification des végétaux, dépendant des températures reçues depuis la formation des bourgeons. Ce domaine d'investigation ne peut être régulièrement exploré que pour les récoltes réglées par un ban, c'est-à-dire une date officielle de début, fixée annuellement pour une collectivité devant à cette occasion mettre en commun ses ressources humaines et matérielles. C'est en particulier le cas de la vigne – bien qu'il faille à son sujet également tenir compte d'autres facteurs d'ordre économique et social, puisque la décision de récolte varie selon les cépages, le goût ou la qualité recherchée (vendanges tardives). On trouve trace de ces bans dans **les délibérations des communautés**, les comptes, les archives de police et de justice. Ainsi au début des années 1680, à Bressieux, après avoir visité les vignes et, privilège au besoin âprement défendu, « laissé le choix à la dame marquize dudit lieu de vendenger le jour avant ou après les vignes des habittans de ladicte communauté », on fixe le ban entre le 25 septembre (1684) et le 24 octobre (1682), en passant par les 6 (1683), 8 (1681) 9 (1679) et 15 (1685) octobre [4E326/282]. Autre exemple : « du mercredi neufiesme d'octobre mil six cens quarente ung, à la banche de cour de chatellenie de Voyron, les vendanges du mandement (...) ont esté établies par l'avis et consentement des trois ordres (...), scavoir est à mercredi prochain ; La Buisse et Saint-Jean



vandangeront leurs arbres aultins⁴ le jedy, et vendredy les vignes de Mal Aysard et La Revoire ; le lundy suivant, Moneiron, Le Plantier et La Combe ; le mardy suivant, Agnellas ; le mercredi suivant, Tolvon, et le jedy, Voysy ». Cet ordre « suivant les anciennes costhumes » est en revanche bouleversé en 1646 car, fin septembre, « le vent a esté sy grand et impetueux qu'il a renversé plusieurs austins ; la vandange et fruicts quy est provenu d'iceux sont thumbés par terre » ; il faut « rompre les vandanges » pour en éviter la perte [J 569]. On trouve de telles informations aussi bien à la campagne [Basse Jarrie, 266 J], qu'en ville [AMG, HH 2].

¹ Prabert : ham., comm. Laval (env. 1000 m.).

² Olles : L'Olle, riv. et mont. comm. Vaujany (Isère) et Saint-Jean-d'Arves (Savoie).

³ Le Rivier : Le Rivier d'Allemont (1265 m.).

⁴ Haut(a)in : vigne cultivée sur souche élevée, attachée à un arbre fruitier ou à un échelas de 1,5 à 2 m.

à l'ère du climat perçu

Les visites pastorales régulières, par les descriptions qu'elles comportent, peuvent également être mises à contribution. En avril 1685, la paroisse de Saint-Michel-du-Mont est ainsi dite en « *pitoyable estat à cause de la pauvreté des habitans, dont la majeure partie n'a pas du pain à manger (...). L'église est cituée sur la croupe d'un rocher fort élevé et inaccessible pendant l'hiver, à cause de la quantité de neige qui est souvent de la hauteur d'un homme, et après que l'ont a frayé le chemin pour aller à la messe les jours de fête et dimanche, il en faut faire de même au retour, parce que les vents impetueux qui sont ordinaires dans cet endroit comble la trace d'abord qu'elle est faicte (...).* » [4 G 283/2].

Situation noircie à dessein pour forcer la décision ou obtenir quelques subsides ? Le doute demeure pour une autre catégorie de documents, abondante dès le

XV^e siècle, celle **des révisions de feux**. Les communautés d'habitants semblent parfois y rivaliser d'indigence, et l'argument climatique est d'un certain poids dans leurs demandes en réduction de taille. En 1427, les habitants de Séchillienne déplorent les dégâts causés par les avalanches [B 2731]. À peu près au même moment, les « *charges du mandement de Cornillion* » – exceptionnellement en français dans ces séries de textes en latin – portent que dans la « *paroesse de Chartrousse, de Sarcenas et du Sappey* » « *il ne croet point de blé, ce ne sont des avoenes et d'orge* » ; « *sont en la nege lez moetié de l'an et plusieurs fois la nege prent les bles et demeurent de sous la nege* » [B 2732]. En 1450, la communauté de Gresse avance douze motifs de sa pauvreté, dont ceux liés au climat : pluies et tempêtes abondantes, avalanches mortelles frappent régulièrement bêtes et hommes et les ont encore atteints récemment [B 2731].

Bien plus tard, la révision générale des feux du Dauphiné prescrite en 1697 et diligentée, en Viennois, en 1701, produit une précieuse série de « *monographies communales* ». Loin de mettre en valeur les atouts de leur territoire, les communautés s'attachent à dénombrer tous les éléments qui pourraient légitimer un réajustement, à la baisse bien sûr, de la taille à laquelle elles sont assujetties. Les habitants d'Ap-prieu disent ainsi leur communauté « *située dans un des plus hauts et plus froids lieux de tout le Viennois, ce qui est cause que les récoltes n'y sont ordinaire-*

ment que très médiocres ». Leurs voisins renchéris-sent « *qu'il n'y a pas dans toute l'élection de Vienne de lieu si haut et si froid que celui d'Oyeu ; la gelée et les insectes y endommagent ordinairement la récolte ; les lacs, les étangs et les costeaux qui l'environnent de partout y attirent toutes les années la grelle, qui fut si prodigieuse au mois de juillet 1688 qu'elle ruina tous les fonds et causa une perte qu'il n'est pas possible d'exprimer. Ce même accident arriva encore l'année dernière 1700 : au mois de juillet, les grains furent enterrés, l'écorce des arbres emportée, les maisons decouvertes, les noyers et autres arbres fructiers renversés (...)* ». Les habitants de Fitolieu affirment qu'« *une partie des fonds de cette communauté consiste en bois, broussailles, landes, et bruyères, et l'autre portion est tellement marécageuse et endommagée par les brouillards que le terroir en est stérile ou ne produit que très peu de grains ; d'ailleurs les gelées y sont fréquentes et détruisent les noix, les châtaignes et les autres fruits* » [2 C 315].

Ces descriptions, ayant nourri les rapports et mémoires des intendants, sont souvent la source des notices locales reprises, de dictionnaires en encyclopédies, dès le XVIII^e siècle. En s'attardant surtout, comme les textes précédents, sur les effets du froid, elles attestent une des caractéristiques majeures de la période 1580-1850, que l'on qualifie rétrospectivement de « *petit âge glaciaire* ».



La « ferme des glaces »

Dès l'Ancien Régime, l'usage de glaciers, naturelles puis artificielles, permet de disposer en toute saison de moyens réfrigérants. Les archives du Parlement de Grenoble attestent par exemple qu'en 1659, Abel de Sautereau, conseiller en cette même Cour, obtient du roi un brevet exclusif pour vingt ans, l'autorisant à établir des glaciers dans l'étendue des Élections de Grenoble, Vienne, Valence, Romans et Montélimar, en tel nombre qu'il jugera nécessaire au public [B 2353]. À Grenoble, la fourniture de la glace est un monopole municipal affermé par les consuls à des particuliers. Les malversations de certains fermiers ont laissé, toujours dans le fonds du Parlement, des indices très intéressants sur son fonctionnement. Ainsi, en juillet 1746, le « fermier de la glasse », adjudicataire pour trois ans, Claude Duvernay, marchand fabricant de bas, est accusé de ne débiter aux habitants « que de la neige dans laquelle il y avoit de la bouë, pierres, brique et terre », mais aussi de la vendre

4 deniers la livre au lieu de 3, tarif prévu dans son bail en cas d'hiver rigoureux – et il est « *notaire que le froid* » a l'hiver précédent « *été très long et très violent* ». Le lieutenant général de police de la ville, faubourg et banlieue de Grenoble procède à une visite des « *glassières* » en cause, « *scituées dans la rue derrière Saint-André* ». On comprend de son procès-verbal que, sur les trois pièces que compte l'installation, deux sont utilisées. L'une est quasiment vide – elle ne contient plus que « *deux tonneaux de neige* » – l'autre, apparemment plus grande, est « *my pleine, partie neige* », au-devant, « *et partie glasse* », au fond, « *la porte de laquelle se trouve* » cependant « *scellée de plâtre* », son ouverture n'intervenant que six jours après, une fois la première pièce entièrement « *vidée* ». Le procureur général du roi requiert qu'une information soit diligentée au Parlement, ce que la Cour accepte. Sont assignés et comparaissent Antoine

Normand, marchand limonadier et confiseur, ancien fermier de la glace pendant plusieurs années ; huit autres marchands confiseurs et un cabaretier, tous clients réguliers ayant besoin de glace pour « *raffaichir* » leurs « *eaux* » et « *liqueurs* » ; enfin deux voisins. Leurs témoignages décrivent l'approvisionnement de la ville en glace : c'est celle des « *fossés, et autres mares d'eaux qui se trouvoient aux environs* », payée 5 à 6 sols le tombereau ; la neige n'est normalement ajoutée qu'en petite quantité « *pour former une liaison dans le remplissement de la glacière* » et n'est débitée « *que quant l'hiver n'avoit pas été assés froid pour pouvoir remplir les glaciers* ». La glace n'est qu'exceptionnellement cherchée « *dans les montagnes* ». La neige est recouverte d'eau « *pour la faire mieux congeler* ». Il apparaît qu'en janvier 1746 Duvernay, après avoir emmagasiné un peu de glace, s'est surtout contenté de faire ramasser par des soldats la neige qui

était « *place Saint-André, et dans le jardin et bois de la ville* » ; et que cette neige apparaît de surcroît « *très souvent melée de vase et de boue* », parce que l'eau que l'on a jetée sur elle pour la faire prendre est celle « *qui couloit dans la rue* ». Chacun constate avoir dû acheter, trop cher, deux fois plus de neige que de glace les années précédentes, et avoir également dû doubler sa consommation de sel pour la conserver. Duvernay est condamné aux dépens, à abaisser son prix de vente à 3 deniers la livre, et à s'acquitter, sous forme d'une aumône aux pauvres de l'hôpital général de Grenoble, d'une amende de 50 livres [2 B 2305].

Un litige survenu en 1772 entre le chapitre Saint-André et M. Dumas, nouveau propriétaire qui a « *fait réparer à grand frais les deux glaciers qui (...) dépendent* » de sa maison, permet de mieux les situer, entre l'actuelle rue Diodore Rahoult et les anciennes terrasses de l'hôtel de Marnais. La glacière la plus proche de la prévôté (aujourd'hui place de Gordes) est dite « *un souterrain ou cave qu'on louoit ou qui a servi de glacière, mais qui depuis longtemps ne peut plus absolument être employé à cette usage* » ; elle « *forme en l'état un quarré de dix-huit pieds* », soit environ 6 m. de côté [15 G 513].



Après la pluie, le beau temps /



D.Villars



139 M 9

Collection privée



Peu à peu, à partir du XVII^e siècle, une démarche scientifique s'instaure : grâce à la mise au point d'instruments de mesure (le baromètre en 1643, le thermomètre à alcool, puis à mercure au XVIII^e siècle), à la précision encore relative, la météorologie naît. On entre dans l'âge de la Raison : météores, comètes et dragons disparaissent des ouvrages ; la compréhension des phénomènes atmosphériques et du climat devient digne d'études.

À l'époque des Lumières, l'homme veut percer les secrets de la Nature. Les phénomènes climatiques ne sont plus seulement ressentis, ils doivent être analysés, pour comprendre leur influence sur les récoltes, l'agronomie et donc sur les ressources alimentaires. Le lien est fait avec l'étude des épidémies et des préoccupations de santé publique. Afin d'échanger et de diffuser les expériences, les premières sociétés savantes naissent à la fin du XVIII^e siècle : ainsi la Société royale de Médecine, créée en 1778, dispose d'un réseau de correspondants en province, encouragés par les intendants, qui lui adressent des rapports sur les maladies épidémiques et à partir de 1783, des relevés d'observations météorologiques (températures extérieures/intérieures, relevés barométriques matin, midi et soir, direction du vent, état du ciel). Plusieurs médecins grenoblois vont ainsi envoyer des informations à Paris. Toute cette documentation est aujourd'hui conservée dans les archives de l'Académie de médecine de Paris et les observations météorologiques, numérisées, sont accessibles en ligne sur le site <http://meteo.academie-medecine.fr>. Pour Grenoble, seule la période allant de septembre 1783 à

juin 1784, observée par le médecin Chanoine, paraît avoir été conservée. On y trouve aussi une note de Villars sur le grand froid de l'hiver 1789.

Cette activité scientifique se diffuse dans le public grâce à des articles des médecins Jean-François Nicolas, Dominique Villars, Virard dans la feuille d'annonces *Les Affiches du Dauphiné*, qui paraît de 1774 à 1792. Ces correspondants réguliers signalent des phénomènes climatiques. À la fin du mois de juin 1783, Nicolas note l'apparition de brouillards intenses, dont on sait aujourd'hui qu'ils sont dus à l'éruption du volcan islandais Laki.

C'est aussi à cette période que les premiers explorateurs des Alpes, comme Horace-Benedict de Saussure, Jean-André de Luc et pour le Dauphiné, le médecin et botaniste Dominique Villars, arpentent les montagnes et étudient en particulier l'atmosphère. Villars publie en 1788 des *Instructions élémentaires de météorologie [dédiées à MM. Les curés de campagne de Dauphiné]*. Sous le Premier Empire, le préfet de l'Isère Joseph Fourier (1802-1815), lui-même savant reconnu qui installe l'Université de Grenoble en 1811 et anime la Société des Sciences et des Arts, veut relancer les observations climatiques : des relevés météo (qui n'ont pas été conservés aux ADI) sont envoyés mensuellement à Paris. Certains sont publiés dans le *Journal du département de l'Isère*, bulletin officiel [PER48]. En 1806 paraît le premier ouvrage encyclopédique sur l'Isère, la *Description générale du département de l'Isère*, par F. Perrin-Dulac, géographe et grand voyageur. On y trouve des observations sur le climat et la moyenne des températures observées à Grenoble durant les six années précédentes.

du climat mesuré au temps prévu

En janvier 1815 Fourier fait part au Ministre de l'Intérieur de son projet de créer à Grenoble un centre d'observations météo. La suite des événements ne lui permettra pas de réaliser son vœu !

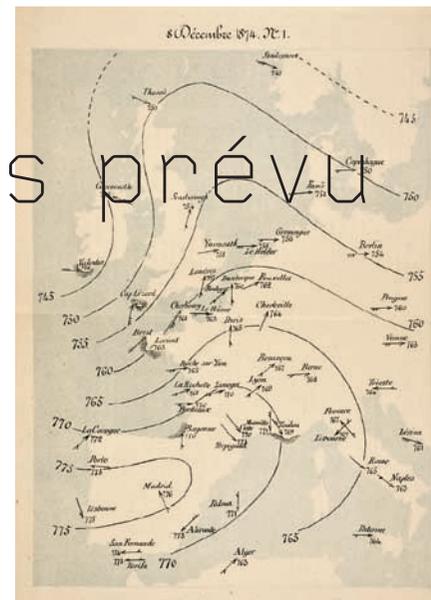
Après la Restauration, et pendant plusieurs décennies, la météorologie n'intéresse plus les autorités. Il est fort probable que des particuliers amateurs de science, médecins, ecclésiastiques, opticiens, instituteurs, aient pris l'initiative de relever les principales données, mais seul le hasard de la conservation des archives peut nous les avoir transmis.

Au niveau local, c'est la renaissance du mouvement des sociétés savantes qui contribue à faire reprendre cet élan : à partir de 1838, la Société de statistique des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère publie un bulletin au contenu très riche et varié. On doit à ses membres l'ouvrage encyclopédique *Statistique générale du département de l'Isère*, paru entre 1844 et 1851 [8°529]. On y fait allusion aux notes météorologiques rassemblées par les professeurs grenoblois Breton et Charvet, remises au préfet de l'époque, mais on ignore ce qu'elles sont devenues.

La Société des Sciences et des Arts renaît de ses cendres en 1836, et reprend le nom d'Académie delphinale en 1844. Lors de sa séance du 20 février 1846, M. Fauché-Prunelle fait lecture de son mémoire *Quelques observations sur les Alpes dauphinoises*, sans doute la première synthèse sur le climat, portant surtout sur les températures. Malgré ces débuts prometteurs, trente ans vont s'écouler avant la construction d'un véritable réseau météo local.

À partir de 1864, l'Observatoire de Paris lance un audacieux projet de relevés météo sur l'ensemble du territoire, notamment pour donner l'alerte en cas de tempête, avec un réseau d'informateurs bénévoles, les élèves instituteurs des Écoles normales. Après la guerre de 1870-71, le projet reprend : l'Observatoire national est chargé en 1873 de transmettre les avertissements météo aux ports et aux agriculteurs. Il va s'appuyer sur un réseau d'observateurs qui feront remonter les informations par le télégraphe.

Il faut attendre 1877 en Isère pour voir la naissance d'une commission météorologique départementale, organisée à la demande du préfet par le professeur Violle, et les prémices d'un réseau d'observateurs sur le terrain, bénévoles qui se chargent des relevés de températures, pression atmosphérique et pluviométrie. Les instruments de mesure sont fournis par l'Observatoire national. Les élèves instituteurs sont incités à faire des relevés réguliers et une station météo est créée à l'École normale de Grenoble en 1878. Le fonctionnement de la commission départementale (documenté par les dossiers 139 M 9-12, et les volumes de PER 56, Séances du Conseil général et rapports de fonctionnement des services) est soutenu par des crédits votés par le Conseil général, sur rapport du préfet. À partir de 1880 ce réseau est suffisamment étoffé pour fournir une série d'observations fiables. Une première publication fournit pour Grenoble et La Mure les chiffres des années 1880 à 1885. Les tableaux chiffrés de toutes les stations sont publiés à partir de 1908 jusqu'en 1930 dans les volumes de PER 56 consacrés aux rapports des chefs de service. Ces tableaux comprennent par station les



139 M 9

254 J



J. Fourier

Grenoble, le 25 nov. 1783.

Mois de Novembre. Année 1783.

Baro- mètre.	{	Plus grande élévation . . .	27	0	14	1
		moindre	27	0	2	4
		moyenne du mois	27	0	5	3
Thermo- mètre.	{	Plus grande chaleur . . .	10	degr.		
		moindre	0			
		moyenne du mois	5		3	
Higro- mètre.	{	Plus grande sécheresse . .	33	degr.		
		moindre	5			
		moyenne du mois	23		4	3
Udo- mètre.	{	La quantité de pluie tombée				
		pend. le mois, a été de	2	p.	2	l.
		Évaporation pendant le mois .	15	l.		
Anemo- mètre.	{	Vents dominants . . .	Sud-Est & Est.			
		Température du mois .	froide & humide.			
Jours	{	Beaux ,	5			
		Couverts,	8			
		De nuages,	6			
		De pluie,	9			
		De neige,	0			
		De vent,	0			
		De brouillard,	8			
		De tonnerre,	0			
De lumière zodiacale,	0					

Per 10/2

Dossier

du climat mesuré au temps prévu



78 J sup

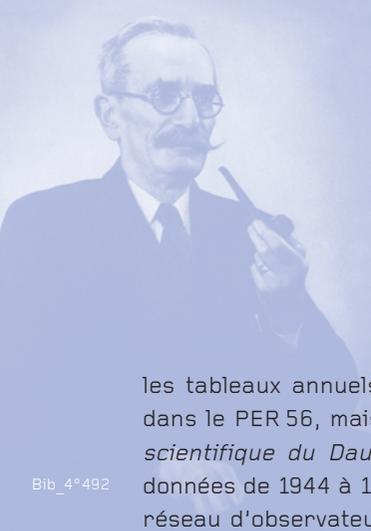
totaux pluviométriques mensuels, la hauteur de neige tombée, les moyennes mensuelles des températures. Au niveau national, les informations sont synthétisées dans les *Annales du Bureau central météorologique de France* (en ligne sur gallica.bnf.fr de 1877 à 1920). Qui sont les observateurs sur qui repose le bon fonctionnement du service météo ? En 1923, sur les 62 stations iséroises, on trouve 15 gardes forestiers, 10 instituteurs, 5 cantonniers, 5 militaires, 4 chefs de gare, 4 chefs de station hydraulique, 3 maires, 2 pharmaciens, un curé, un ingénieur et un notaire, ainsi que de simples particuliers. Engagement sur le long terme, rigueur et extrême disponibilité sont les exigences qui s'imposent. Une très modeste indemnité, et des récompenses honorifiques sont les seules rétributions de ces observateurs, dont l'assiduité est signalée dans les rapports annuels : ainsi Me Chabert, notaire à Bourg-d'Oisans, a été contributeur pendant 29 ans. Les stations sont surtout présentes dans la partie sud et ouest de l'Isère. L'Armée, évidemment intéressée par la question, a créé des postes d'observations aux forts du Saint-Eynard et des Quatre-Seigneurs. L'importance de la météorologie s'impose dans la vie économique : après la production agricole, c'est la prévision des crues (voir le versement du service hydraulique des Ponts-et-Chaussées 7116 W), puis l'impact sur l'érosion des sols et la gestion de la forêt. En Isère, berceau de la houille blanche, les données pluviométriques intéressent au plus haut point les ingénieurs et les industriels qui montent les projets de captage des eaux destinées à alimenter les usines hydro-électriques fournissant l'énergie pour les pa-

peteries, les aciéries etc. Enfin, la connaissance précise des facteurs météo trouve des applications pratiques dans le développement des excursions en montagne et de l'alpinisme, et la naissance des premières stations touristiques. Aussi les Ponts-et-Chaussées, les Eaux-et-Forêts, le Club Alpin Français, la Société des touristes du Dauphiné participent-ils activement à la Commission météorologique départementale. Dès 1878, la section du CAF crée la station de Saint-Christophe-en-Oisans et fait l'achat des appareils de mesure. En 1921, les Eaux-et-Forêts mettent sur pied un service d'observations nivométriques.

La présence d'universitaires à Grenoble est évidemment un atout essentiel pour le développement des études du climat. De 1878 à 1906, ce sont des professeurs de physique qui animent la commission. Puis les géographes prennent le relais, avec l'arrivée de Raoul Blanchard en 1906, déjà auréolé d'une grande réputation, fondateur et animateur pendant quarante ans d'une nouvelle discipline, la géographie alpine. Il préside jusqu'en 1924 la commission départementale. L'un de ses élèves, Ernest Bénévent, est l'auteur en 1926 d'une thèse monumentale sur le *Climat des Alpes françaises* [4°242].

À partir de 1922, la commission reçoit tous les jours les radiogrammes émis par la Tour Eiffel, en provenance de l'Office national de la météo. Les informations sont ensuite diffusées par la presse.

Pourtant, alors que la qualité du réseau isérois est reconnue au niveau national, la météo va subir l'impact de la crise économique et des restrictions budgétaires sur les services publics. À partir de 1930,



R. Blanchard

les tableaux annuels chiffrés ne sont plus publiés dans le PER 56, mais dans le *Bulletin de la Société scientifique du Dauphiné* jusqu'en 1949 (pour les données de 1944 à 1947). Le bon fonctionnement du réseau d'observateurs paraît subir une éclipse importante entre 1948 et 1958. La commission départementale est supprimée en 1953 ; un comité climatologique se constitue de façon informelle pour poursuivre au mieux les travaux entrepris. Rétablie le 1^{er} décembre 1958, la commission est présidée par le professeur Charles-Pierre Péguy, à partir de 1963 directeur d'une équipe grenobloise de recherches du CNRS. Les archives de cette unité de recherches forment aux Archives départementales le versement 8003 W.

À partir des années 1960, la météo départementale est portée financièrement par l'Université, dont les instituts de recherche se développent fortement. La revue scientifique fondée par Raoul Blanchard en 1913, la *Revue de Géographie alpine*, publie chaque année le recueil des données établi par la station de Saint-Martin-d'Hères entre 1962 et 1979. Le bulletin climatologique mensuel (qui s'est appelé un temps, vers 1992, Neige et Ciel) est édité jusqu'en 2008, puis le support papier a été remplacé par la mise en ligne sur le site internet de Météo-France.

En liaison avec la Météorologie nationale et avec le concours d'autres services et organismes publics, comme EDF, le service météo départemental assure le fonctionnement du réseau climatologique. Il contribue dès 1964 à la préparation des Jeux olympiques d'hiver de 1968 ; par ailleurs est créé un Centre d'études de la neige et des avalanches. Avec le déve-

loppement des sports d'hiver et des loisirs, les prévisions météo trouvent de nouvelles applications : l'aviation civile, l'organisation du déneigement des routes, ... De cette période datent les premières préoccupations quant à l'influence des conditions météo sur la pollution atmosphérique. Le service météo devient un acteur majeur de la protection civile en Isère.

Les archives du fonctionnement de la commission météo se trouvent dans les archives de la Préfecture :

Période 1942-1961 : 2933 W 50

Période 1958-1984 : 6786 W 38, 6050 W 24, 5000 W 51

La météorologie accomplit un grand bond en avant grâce aux progrès mathématiques, à la puissance de calcul des ordinateurs, utilisés depuis 1960, et surtout grâce aux satellites dédiés (Météosat lancé en 1977, puis satellite européen de seconde génération en 2002). Les prévisions s'affinent et peuvent désormais être faites à 10 jours, et même au mois. Pour les déplacements professionnels ou liés au tourisme, pour la pratique sportive, pour les loisirs, la connaissance du temps qu'il fera est devenue indispensable et s'est transformée en véritable exigence...

Ces dernières années ont vu une profonde réorganisation du service public météo. Aujourd'hui, il se compose d'un centre national des prévisions à Toulouse, Météopôle, et de 7 centres météo interrégionaux. La plupart des services départementaux ont été supprimés. À l'horizon 2016, il ne restera que 48 centres territoriaux, dont celui de Grenoble. L'expertise s'est concentrée sur la prévision du temps pour les massifs montagneux.

Projet Archives nationales / Météo-France

En 2012, les Archives nationales et Météo-France ont engagé un vaste programme de sauvegarde et de classement des 2 kilomètres linéaires d'archives versées au centre d'Archives de Fontainebleau.

La connaissance fine des données accumulées depuis la fin du XVIII^e siècle est d'une valeur capitale pour étudier l'évolution du climat. En particulier, la présence de données antérieures à la période industrielle pourrait apporter des éléments importants pour mesurer l'action de l'homme dans le changement climatique.

Per 3612/3



Les Cent-Jours et le mythe napoléonien

ADRESSE A L'EMPEREUR.



Par JOSEPH REY, de Grenoble, Président du
Tribunal civil de Rumilly.

NAPOLÉON, tu régnes de nouveau !... Jamais un mortel
ne réunit, en si peu de tems, les extrêmes de deux fortunes

185 J 4

opposées, ne conçut
plus extraordinaire
jeu. L'étonnante rap
ble attaché à ta per
T-ri seul, par la for
le plus court espa
entière; tu confon
raison tout-à-la-fois
taire et l'admirer !.

Cependant, ô N
paraît devoir surpa
Dans cet instant .
d'un effrayant aby
jamais, avec ta glo

Ecoute, ô NAP
citoyen, de ton p
n'eus plus besoin
c'est en ce momen
envers la patrie, e
viendront flatter de
Ce sont-là tes plus

Ton propre sort
le principe de ton
ges à l'imiter enco
la première fois, tu
çaise, tout, autour
donc aussi change

(6)

reux, sache pardonner avec franchise ! Entre ceux qui
l'abandonnèrent, il est peu de véritables traîtres ; tu fus
plutôt délaissé que trahi, ou plutôt tu t'étais trahi toi-même.
Laisse donc, comme indigne de toi, toute arrière-pensée de
vengeance ou d'asservissement. Qu'on ne dise point de toi
ce que tes soldats ont dit des Bourbons : « Ils n'ont rien
oublié ni rien appris ».

Que l'édiifice de ton nouveau règne repose sur les seules
bases que rien ne saurait détruire. Ne cherche point à donner
à ton pouvoir une étendue démesurée, mais fais toi-même des
efforts pour le restreindre, au contraire, dans de justes bornes, il
n'en sera que plus solide. Que le Peuple français jouisse enfin
d'une représentation vraiment nationale et fondée sur toutes
les garanties politiques ; que les représentans infidèles ne
soient plus comblés d'honneurs ou des faveurs de la fortune,
mais qu'ils soient justement méprisés ; que la sûreté indivi-
duelle du plus obscur citoyen, soit aussi sacrée que celle du
premier magistrat ; que la belle institution des jurés, de ce
droit consolateur d'être jugé par ses pairs, soit rétablie dans
toute sa pureté, et ne soit plus étouffée sous le poids des
jurisdictions spéciales ; que l'ordre judiciaire soit rappelé à sa
vraie dignité, celle de l'indépendance de tout pouvoir autre
que celui de ses devoirs ; que la confiscation des biens, peine
injuste, puisqu'elle frappe la famille innocente du coupable,
aliment de tyrannie, puisqu'elle offre un appas à tout fauteur
du despotisme, que cette peine odieuse disparaisse à jamais
du Code de nos lois pénales. Et, s'il importe au repos des états
que la personne du Monarque soit inviolable, il importe au
bonheur du peuple, à la sûreté même du Monarque, que
la responsabilité des Ministres ne soit point illusoire... Enfin,
que la liberté de la presse, ce palladium de toutes les liber-
tés, soit un article fondamental et respecté du pacte des
Français. Il est absurde de vouloir sans cesse la confondre
avec la licence, sa plus cruelle ennemie. Cette liberté seule, au
contraire, peut d'une manière salutaire et sans déchirement,
s'opposer à la licence de la presse, qui ne prit jamais nais-

Les étapes dauphinoises du Vol de l'Aigle
(5-10 mars 1815) sont connues dans leurs
moindres détails et il ne manquait pas le moindre
bouton de guêtre dans les manifestations qui
ont commémoré ces derniers mois le bicentenaire
du passage de Napoléon. Mais les réactions de
l'opinion iséroise durant cette parenthèse
étonnante des Cent-Jours n'ont pas fait l'objet de
beaucoup de travaux historiques.

La France dans la tourmente

6 avril 1814 : face à l'Europe entière coalisée contre
la France, première abdication de Napoléon. Les ar-
mées autrichiennes envahissent le pays. Louis XVIII,
rentré de 23 années d'exil, monte sur le trône. L'opi-
nion, lasse de plusieurs années de guerres inces-
santes, abandonne sans peine l'Empire. Avec réalisme,
les Dauphinois acceptent la Restauration des Bour-
bons, parce qu'ils aspirent à la paix, à la relance éco-
nomique et que Louis XVIII a promis le respect des
libertés publiques et privées. Cependant le climat se
gâte vite en raison de l'imprudence de certains no-
bles et curés qui laissent entendre que le roi va res-
tituer les biens nationalisés aux aristocrates et à
l'Église et que les privilèges abolis lors de la Nuit du
4 août vont resurgir. Ceux qui sont restés fidèles aux
idées révolutionnaires, les libéraux, réagissent en re-
tour. C'est dans ce climat que Napoléon se lance dans
cette aventure assez incroyable, véritable coup de

poker : s'évader de l'île d'Elbe et gagner Paris. Il
table sur son extraordinaire charisme sur les soldats.
La rapidité de son avancée, l'inertie des autorités en
place dans les départements traversés, la fidélité re-
trouvée des militaires qui regrettaient la geste hé-
roïque qu'ils avaient vécu sur les champs de bataille
avec l'empereur, tout cela explique que Napoléon ait
pu réussir son retour. Le seul véritable obstacle de-
puis le débarquement à Golfe Juan, c'était Grenoble.
D'où son mot célèbre : « jusqu'à Grenoble, j'étais un
aventurier ; à Grenoble j'étais un prince ».

En fait, plus qu'une fidélité proprement bonapartiste,
l'adhésion passionnée d'un petit nombre à l'aventure
des Cent Jours, intégrée dès l'origine dans la légende
napoléonienne (l'Aigle volera de clocher en clocher
jusqu'aux tours de Notre-Dame...) exprime aussi une
reprise de la foi dans les principales conquêtes de la
Révolution. Les libéraux, porteurs des grandes va-
leurs de la Révolution veulent ranimer les idées de
démocratie participative, la liberté d'opinions, l'indé-
pendance de la justice... plutôt malmenées par Na-
poléon depuis son accession au pouvoir. Joseph Rey,
juge grenoblois en poste en Savoie à Rumilly, et ami
de Benjamin Constant, de Destutt de Tracy, a le cou-
rage d'adresser à l'empereur un sévère avertisse-
ment et une véritable leçon de politique, dans une
brochure imprimée à la fin du mois de mars, et abon-
damment diffusée : l'empereur doit comprendre que
les Français n'en peuvent plus de la guerre, il doit
faire évoluer le régime, sinon il court à la catastrophe
[185 J4].



Les notables, les industriels qui voyaient enfin l'espoir d'une relance économique grâce à la paix, les familles qui ne supportaient plus les levées en masse de centaines de milliers de jeunes gens promis à l'hécatombe, tous sont angoissés par le retour de Napoléon, l'ogre aux appétits dévorants. Le 13 mars, les puissances alliées, réunies en Congrès à Vienne depuis quatre mois et qui redessinent la carte politique de l'Europe, mettent Napoléon au ban des nations. Même si fin mars et début avril, les gardes nationales dauphinoises se mobilisent contre les forces « réactionnaires » et repoussent les régiments royalistes venus du Midi, l'opinion publique va rapidement évoluer : en dépit de la propagande officielle qui salue l'enthousiasme unanime, de nombreuses lettres rapportent au préfet qu'un peu partout, dans les auberges, les foires, les salons bourgeois, les prônes du curé, se diffusent des idées anti-bonapartistes. On incite les jeunes à ne pas partir à la guerre [52 M 7]. Les désertions ou les mutilations volontaires sont nombreuses [2 R 896]. Dans certaines régions,

254 J

comme le Trièves, l'opposition au nouveau régime ne se cache pas. Les lettres de dénonciation se multiplient. De nombreux responsables se cantonnent dans un attentisme prudent ; seuls quelques bonapartistes, dont Jean-François Champollion, sont encore animés d'énergie et mettent sur pied une Fédération dauphinoise pour exalter la résistance patriote.

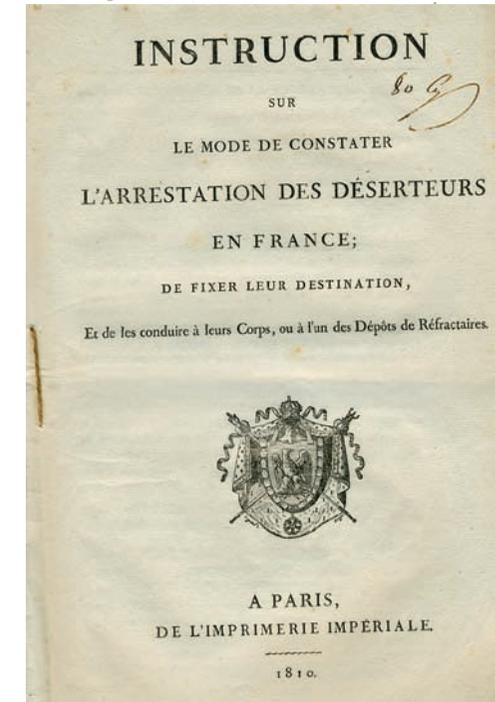
Les réformes politiques décidées par Napoléon (y croyait-il vraiment ?), l'*Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire* promulgué le 22 avril, n'auront pas le temps d'être réalisées : la déclaration de guerre des grandes puissances alliées, l'appel aux armes pour réunir 300 000 hommes, la patrie déclarée en danger... les événements se précipitent, jusqu'à la chute finale, la défaite de Waterloo le 18 juin et l'abdication de l'empereur le 22 juin. Les armées alliées envahissent la France ; le 5 juillet les troupes austro-sardes venues de Savoie entrent en Isère et assiègent Grenoble. Après une courte résistance, la ville capitule. Le 8 juillet, Louis XVIII rentre à Paris.

La Seconde Restauration va se montrer plus sévère envers ceux qui ont soutenu Napoléon, le Roi estimant que sa confiance a été trahie : ils avaient prêté serment à Louis XVIII lors de son premier retour... et tourné leur veste ensuite. Les autorités sont toutes remplacées et on nomme dans les préfectures des gens sûrs. Mais les Cent-Jours vont laisser une marque profonde : dans les années suivantes Grenoble sera, comme d'autres villes, particulièrement concernée par la répression des idées anti-royalistes.

52 M 7

PROPRIÉTAIRES,

Il est atteint le but que le Gouvernement se proposait. Près de 4000 hommes qui se trouvaient en congé dans leurs familles ont spontanément quitté le repos dès qu'ils ont su que l'Empereur, que la Patrie les réclamaient. Vous avez été les témoins de leur zèle, de leur enthousiasme, de leur empressement à aller rejoindre leurs drapeaux. A leur exemple, vingt-un Bataillons d'activité ont été formés par le seul département de l'Isère. Par-tout de nouveaux engagements volontaires ont été contractés. Les cadres de l'armée de ligne sont au complet ; de nouvelles compagnies d'artillerie, de lanciers gardes nationaux, des corps francs, un bataillon de chasseurs des Alpes ont été imaginés pour avoir des moyens de satisfaire à la glorieuse impatience que chacun montre de prendre une part active dans la guerre que les rois ont médité contre la grande Nation.



A Grenoble, le 19 mai 1815.

B.^{on} M. A. BOURDON-VATRY.

2 R 896

sommes prêts à
ntières sont dé-
cependant, vous
n'a point à s'in-
gendarmerie y
atillons, formés
as été nécessaire
es valides de 40
ropriétaires, des
, braves habitants
t nos campagnes
dage.
is au-dessous de
ix n'a été appelé,
ser leurs offres.
attitude que nous
de la confiance
to de l'état d'es-
eux résultats de

sauvée, et il ne
de vos familles !
es Concitoyens !
z associés, vous
cet homme que
ni attend de vous

Instruments de recherche

Bressieux (4 E 326)

Rien d'ordinaire avec les archives de l'ancienne communauté de Bressieux, qui comprenait Bressieux, Châtenay, Marnans, Saint-Pierre-de-Bressieux et Saint-Siméon-de-Bressieux : ni leur arrivée aux ADI ni leur contenu !

La première chance de ces archives communales fut d'être l'objet des soins des consuls du XVII^e siècle ; ceux-ci, conscients qu'il fallait conserver leurs titres et papiers « dans des endroits assurés et commodes... pour empêcher les abus qui se commettent dans les communautés qui n'en ont point »¹ prirent la sage décision en 1690-1691 d'acquérir la tour Rambaud. Leur deuxième chance fut que cette tour Rambaud ne changea jamais de destination ; les archives une fois à l'abri ne la quittèrent pas pendant deux siècles.

Mais en 1890, la commune, au lieu d'accepter la proposition de l'archiviste départemental Auguste Prudhomme de déposer aux Archives départementales « les archives réparties sans ordre dans une série de petites armoires en noyer »², jugea plus à propos de faire confiance à Abel Gueyffier, historien local amateur, pour les classer. Celui-ci les emporta alors chez lui. Il fallut toute la ténacité et le sens de l'intérêt général, vertu cardinale des archivistes possédée au plus haut point par Auguste Prudhomme, pour que ces précieux documents ne fussent perdus de vue et ne restassent en mains privées. À la suite de la disparition des époux Gueyffier, Madame étant décédée la dernière au tout début de 1915, il intervint à nouveau « afin que les titres historiques de Bressieux ne

soient pas dispersés avec les autres collections réunies par M. Gueyffier ». En pleine guerre, retrouver l'héritière Gabrielle Gueyffier prit du temps, et ce n'est que début 1916 que les 9 caisses de Bressieux, reprenant enfin le chemin des collections publiques, arrivèrent sur les rayonnages des Archives départementales !³

Au terme de ce classement, ce sont désormais 14,7 mètres linéaires qui sont à la disposition des chercheurs ! C'est un métrage vraiment important. À titre de comparaison, les archives anciennes de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, aussi chef-lieu de mandement, ne mesurent « que » 7,58 m.l. Elles sont conservées en mairie.

L'histoire de la seigneurie et des seigneurs de Bressieux a été établie, de façon documentée, par l'abbé Lagier et A. Gueyffier dans leur livre publié en 1901. C'est un ouvrage qui s'appuie sur ce qu'ils désignent comme « archives Gueyffier », dont une partie était en fait les archives communales décrites dans ce répertoire.

Mais toute l'histoire des habitants et des institutions communales des XVII^e et XVIII^e siècles reste à écrire. La tâche est immense, l'intérêt encore plus.

L'historien s'appuiera, de façon classique, sur les actes d'assemblée de 1602 à 1790 puis de délibérations (an XI-1827), les parcellaires, les rôles de taille et les comptes consulaires (1590-1789), les dossiers des bâtiments civils et religieux (1630-1789), les nombreux procès etc. Mais il trouvera aussi d'autres ar-



chives, rares d'habitude, abondantes et regorgeant d'indications: estimation annuelle de la glandée dans la forêt du Verd comprenant des listes d'habitants avec le nombre de cochons possédés (1597-1739)⁴, levée de la milice pour l'armée du Roi avec de nombreuses listes nominatives des jeunes gens (1635-1769)⁵, plaintes devant la justice de châellenie qui livrent des détails uniques sur la vie quotidienne (1615-1746)⁶, pendaison de deux femmes (1677, 1694)⁷, distribution de blé aux pauvres (1651-1762)⁸...

On ne devra donc pas se contenter d'aligner quelques faits tragiques, quelques anecdotes croustillantes et quelques dates jugées significatives. L'ambition se doit d'être plus grande, portée par la richesse de ce fonds. Le dépouillement vraiment exhaustif des informations permettra de mettre enfin en lumière la vie quotidienne et matérielle des habitants de ce marquisat et ce sur la belle perspective de deux siècles.

Quel plus bel hommage peut-on rendre à la commune de Bressieux, qui a su si bien préserver ses archives anciennes et à A. Prudhomme, qui s'est consacré jusqu'à son dernier souffle à la défense des archives publiques, que de faire partager à travers articles et ouvrages historiques la vie des campagnes sous l'Ancien Régime vue depuis Bressieux et ses paroisses ?

¹ 4 E 326/198

² 16 T 94 dossier de Bressieux, affaire Gueyffier (lettre 17 avril 1890)

³ 16 T 94 dossier de Bressieux, affaire Gueyffier

⁴ 4 E 326/195

⁵ 4 E 326/216-225

⁶ 4 E 326/257-267. On apprend ainsi la nature des cultures, poirier par exemple, l'heure de retour des troupeaux des champs.

⁷ 4 E 326/227

⁸ 4 E 326/275-279

Direction des affaires générales de la préfecture

(2978 W 1-106)

Deux versements de la préfecture, direction des affaires générales, ont été récemment classés.

Dans le premier se trouvent les archives du service de la réglementation [2978 W]. Voici un versement riche d'informations pour ceux qui étudient l'évolution des mœurs et, dans une moindre mesure, la période de la Seconde Guerre mondiale. Jugez-en par vous-mêmes: générosité publique, interdits de séjours, décisions communales relatives au séjour des ambulants et nomades, cinémas (surveillance, liste de films projetés, liste de films interdits), débits de boisson (surveillance et fermetures administratives des cafés pour cause de prostitution, réunions anti nationales...), prostitution, brigade des mœurs et protection des mineurs, organisation d'épreuves sportives (cyclistes, motorisées), dossiers dits « vie administrative pendant la guerre » (internements, circulaires de recherches d'individus, vols...).

1927-1961

(2828 W 1-108)

Le second [2828 W] est constitué de dossiers du service des associations et mutualité: sociétés de secours créées dès le début du XIX^e siècle et qui ont fonctionné jusqu'au début des années 1970 au plus tard (statuts, modification de statuts, éléments relatifs à la fusion avec d'autres sociétés, à la dissolution).

1804-1972

2978 W 62

2978 W 2



2978 W 2

2978 W 62



Parlez-moi d'Archives... cycle 2

Le deuxième cycle d'ateliers de pratique est programmé de mai à juin 2015.

LES ARCHIVES FONCIÈRES XIX-XX^e SIÈCLES

• Mardi 19 et vendredi 22 mai et mardi 2 juin •

Le Cadastre, mode d'emploi

• Lundi 8 et mardi 16 juin •

Mariages, propriétés, successions...

toutes nos vies dans l'Enregistrement

Des recherches dans les documents originaux sur des cas concrets seront proposées pour illustrer le propos. Les ateliers sont organisés le matin de façon à encourager les participants à passer immédiatement à la mise en application en salle de lecture l'après-midi.

Le succès rencontré par ce programme d'ateliers qui ont tous eu lieu à guichet fermé nous incite à le reconduire pour la saison 2015-2016. L'offre sera complétée d'un sixième atelier pour grands débutants qui permettra d'acquérir les notions de base pour entreprendre une recherche en archives.

Inscription à l'accueil des archives ou par téléphone au 04 76 54 37 81.

Le programme 2015-2016 sera en ligne sur www.archives-isere.fr courant septembre.



Le geste citoyen... suite et non pas fin !

Dans le précédent *Chroniques d'Archives* nous évoquons les restitutions d'archives publiques grâce auxquelles des documents que l'on pensait perdus faisaient leur réapparition. Ce fut encore deux fois le cas récemment :

Le registre de la confrérie Saint Roch de Revel-Tourdan (1629-1835) a été remis par des héritiers à l'association Renaissance de Revel-Tourdan qui a eu à cœur de permettre au plus grand nombre d'avoir accès aux informations qu'il contient et l'a confié aux A.D.I [4 E 647/27].

Un registre paroissial de Sainte-Agnès (1695-1749), répertorié en 1843 et qui avait disparu de la mairie dans la seconde moitié du XIX^e siècle, nous a été remis anonymement. Restauré, il est consultable en microfilm en attendant sa mise en ligne [4 E 688/36]. Son retour dans les collections publiques après plus de 100 ans est bien la preuve que de bonnes surprises sont toujours possibles.

Compteurs d'archives

Du côté des archives communales

AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

* Gières [4 E 715] le dépôt s'est enrichi de 0.30 m.l. avec des listes de recensement de la population (an XII-1936), de dossiers sur l'église et la cure (1806-1946) et quelques autres dossiers.

* Oytier-Saint-Oblas [4 E 722] tout nouveau dépôt de 2.4 m.l. XIX^e-XX^e siècles : recensements de la population (1836-1931), listes électorales (1850-1939), reconstruction de l'église (1873-1902) etc.

* Meyssiez [4 E 684] le dépôt de 1.9 m.l. a été récemment complété par des dossiers du XIX^e siècle, entre autres les registres de délibérations (vers 1808-1940) et les recensements de la population (1896-1936).

* Primarette (anciennement Primarette-Saint-Julien) [4 E 723] dépôt de 1 m.l., en particulier un parcellaire (XVII^e siècle), des registres paroissiaux (1627-1792), de délibérations (1821-1901) et d'état civil (1793-1830).

* Bressieux [4 E 326] voir *Nouvellement en service*.

2014 en chiffres

La rédaction du rapport annuel est pour nous l'occasion de faire le bilan (chiffré!) de nos activités et de constater, avec une légitime fierté, le travail accompli.

Jugez-en par vous-même :

35 428 m.l. occupés au 31 décembre 2014 dont **554** m.l. arrivés dans l'année ; **74** visites d'inspection et de formation dans **34** services administratifs et **4** inspections d'archives communales. **7 338** m.l. éliminés après visa ; **410** m.l. inventoriés ; **207 229** pages numérisées ; **1666** lecteurs validés dont **875** nouveaux lecteurs ont consulté **25 721** documents lors de **6369** séances de travail ; **15** dérogations instruites et **99** cotes communiquées sous dérogation ; **1616** élèves accueillis par le service éducatif soit **70** classes ; **377 765** visites sur le site et **1273 891** pages vues ; **2188** recherches par correspondance dont **1539** recherches administratives ; **118** dossiers communiqués à leur administration d'origine. Comme vous le constatez, tous les ans de nouveaux fonds entrent et sont classés. N'hésitez donc pas à nous questionner sur ces nouvelles archives disponibles.

Pratique

Fermeture de l'été prochain

Cette année encore la fermeture annuelle au public de notre salle de lecture a été répartie sur deux périodes : la semaine du 15 août et celle de Noël.

Les archives seront donc fermées cet été du 3 au 7 août, réouverture le 10 au matin.

Archives à voix haute !

Retenez bien la date des Journées du Patrimoine 2015, les 19 et 20 septembre. Vous pourrez découvrir les coulisses des Archives et cette année encore, une animation « Archives à voix haute » ponctuera les visites du bâtiment : des comédiens de la Compagnie Zéotrope liront des textes tirés de nos fonds tandis qu'un musicien mettra ces mots en résonance. Il s'agit de textes bruts, sans ajout ni réécriture. Réservation indispensable au 04 76 54 37 81.

Pour aller plus loin...

Si un article de ce numéro de *Chroniques d'Archives* vous a particulièrement intéressé, vous trouverez, sur la version en ligne, les reproductions de documents intéressants et qui n'ont pu être insérés faute de place. Rendez-vous donc sur www.archives-isere.fr.

POUR NOUS JOINDRE

Par courrier :

Hôtel du département,
7 rue Fantin-Latour,
BP 1096

38022 Grenoble cedex 1

Par courriel :

sce.arc@cg38.fr

Abonnement

Vous avez été intéressé par ce numéro de *Chroniques d'Archives* ? Vous désirez continuer à le recevoir ? Il faut vous abonner. Cet abonnement est totalement gratuit, faites-le par courrier ou par mail (si vous vous êtes déjà abonné, il n'est pas utile de vous réabonner, signalez nous simplement si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre). Vous pourrez également télécharger les numéros à venir, ainsi que les précédents, sur le site des Archives de l'Isère : archives-isere.fr

Joli mois de mai

Il y a 70 ans, mai 1945, à l'école de la Capuche à Grenoble. Les élèves du cours moyen de mademoiselle Vallier doivent, comme tous les mois, produire un dessin.

Le thème proposé (imposé ?) en ce printemps est « la Victoire, les Alliés ».



238 J 34

Direction / Hélène Viallet
Responsable de la
publication / Natalie Bonnet
Photographies /
Jean-Paul Guillet

04 76 54 37 81
www.archives-isere.fr